CAPA MÉTIERS DE L'AGRICULTURE (MA)

PRODUCTION AGRICOLE

Dans le secteur des productions animales, l'ouvrier assure des activités liées à la conduite d'un ou plusieurs élevages. Celles-ci concernent essentiellement l'alimentation, le suivi de la reproduction et de l'état sanitaire ainsi que les interventions qui s'y rapportent. En élevage laitier bovin, ovin et caprin, il est amené à réaliser la traite deux fois par jour. Il connaît le comportement des animaux et sait réagir en cas de nécessité. Il assure également des activités liées à la conduite de productions végétales en vue de l'alimentation du bétail. Il est en capacité d'utiliser les différents équipements nécessaires aux travaux de culture et de récolte des céréales et fourrages.

Responsable de la formation :

CARACTÉRISTIQUES :

- Existe en continu
- Diplômant
- Existe en alternance
- Existe en continu

La formation

OBJECTIFS DE LA FORMATION

7 blocs de compétences constituent le diplôme du CAPa Métiers de l'agriculture :

1. Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
2. Mettre en oeuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
3. Interagir avec son environnement social
4. Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage
5. Réaliser des travaux liés à la production d'aliments d'élevage
6. Effectuer des travaux liés à l'entretien des matériels, équipements et installations
7. S'adapter à des enjeux professionnels locaux

PUBLIC

Être âgé de 15 à 29 ans inclus pour bénéficier d'une formation par apprentissage.

Pour les autres cas : nous contacter

PRE-REQUIS

Sortir de classe de 3ème.

Pour les jeunes sortant de parcours adaptés (ULIS, IME…) ou autres cas, passage de tests pour valider les prérequis suivants :

* Lire et comprendre un document usuel professionnel,
* Résoudre un problème de mathématiques avec 1 ou plusieurs des 4 opérations.

Avoir signé un contrat d'apprentissage avant l'entrée en formation.

Le parcours de formation

LA DUREE

D'une durée de 2 ans (modulable de 1 à 3 ans)

Parcours personnalisé en fonction des pré-requis et des tests de positionnement.

L'ALTERNANCE

Alternance d'apprentissage : 1 semaine par mois en centre de formation et 3 semaines par mois en entreprise

Planning 2026/2027 CAPA MA 1ère année

Planning 2026/2027 CAPA MA 2ème année

LE SUIVI INDIVIDUEL

Chaque apprenant est suivi par un formateur référent.
Son rôle est d'accompagner l'apprenant tout au long de son parcours.

Que faire après mon CAPa MA ?

S'INSERER DANS LA VIE PROFESSIONNELLE

Le CAPa Métiers de l'Agriculture vise une insertion directe dans la vie active comme ouvrier agricole.
En productions animales, le diplômé pratique l'élevage, il s'occupe de l'alimentation, de l'entretien et du suivi sanitaire du troupeau.

CONTINUER SES ETUDES

Si l'apprenant a un bon niveau scolaire, certaines formations peuvent être accessibles après le CAPa comme préparer un brevet professionnel ou un bac professionnel (dans le domaine de l'agriculture) ou un certificat de spécialisation (CS).

POUR ALLER PLUS LOIN...

Taux d'insertion

En savoir plus...

INDICATEURS

Réussite à l'examen 85% (promo 2025 2026) – *(nombre de reçus / nombre de présentés)*

Satisfaction formation 2.5 /4 (promo 2025 2026) – *(note moyenne de satisfaction globale)*

Taux insertion à 12 mois (promo 2024 2025) – *(nombre de réponses sur nombre de répondants)*

- **20% en emploi** *(dont 100% dans la filière)*
- ***80% en poursuite d'études***

Taux d'interruption en cours de formation 7% (Promo 2025 – 2026) – *(nombre de démission (contrat apprentissage + formation) / nombre d'inscrits)*

NOTRE FICHE DE FORMATION

CAPa Métiers de l'Agriculture par apprentissage

Inscriptions

Les inscriptions et dossiers de candidature pour toutes nos formations en apprentissage (excepté formation ASV*) se font via la plateforme en ligne HUB3E dont vous trouverez le lien ci-dessous.

**Pour ASV se référer à la fiche de cette formation*

Lycée des Sardières - Copyright © 2026